



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 17	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 5
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 10 juin 2025

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 16 juin 2025,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n°2025-06-16-BD-64 :

Site de Blida - Cession d'une emprise foncière au profit du Service Départemental d'Incendie de Secours de Moselle (SDIS) pour la création d'un parking supplémentaire.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment son article L.3112-1,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le projet d'arpentage établi par le Cabinet de Géomètres-Experts MELEY STROZYNA en date du 16 décembre 2024,
VU la délibération du 17 mars 2025 actant la réduction de capital par voie de rachat et d'annulation d'actions de l'Eurométropole de Metz et remboursement en nature – Modification de la délibération n° 2024-11-04-BD-22.1.
VU l'acte notarié en date du 27 mars 2025 actant le transfert de propriété au profit de Metz Métropole de l'emprise foncière correspondant au site de BLIIDA à Metz, cadastrée section 11 n°129, n° 135 et n° 136 d'une contenance de 26 243 m²,
VU l'avis rendu par la Direction de l'Immobilier de l'Etat en date du 28 mars 2025,
CONSIDERANT le besoin supplémentaire en termes de stationnement pour le SDIS au vu de ses activités et compte tenu de l'intérêt public de l'opération d'implantation d'une unité de proximité sur son territoire,
CONSIDERANT le projet d'aménagement d'un parking porté par le SDIS sur cette emprise,

DECIDE de céder au SDIS l'emprise foncière cadastrée section 11 n° 136 (5a 05ca) sise 7 avenue de Blida à Metz, à l'euro symbolique,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir et tout acte s'y rapportant, l'Eurométropole prenant à sa charge les frais d'acte notariés.

W/K

NAP

Metz, le 17 juin 2025

Le Secrétaire de séance



Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

PLAN DE SITUATION

SITE DE BLIDA A METZ

Cession d'une emprise foncière au profit du SDIS 57 pour la création d'un parking supplémentaire



Résumé de l'acte
057-200039865-20250616-2025-06-BD64-DE

Numéro de l'acte : 2025-06-BD64
Date de décision : lundi 16 juin 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Site de Blida - Cession d'une emprise foncière au profit du Service Départemental d'Incendie de Secours de Moselle (SDIS) pour la création d'un parking supplémentaire.
Classification : 3.2 - Alienations
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/06/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250616-2025-06-BD64-DE
Document principal : 99_DE-64.pdf

Historique :

17/06/25 17:46	En cours de création	
17/06/25 17:47	En préparation	Catherine DELLES
18/06/25 14:14	Reçu	Catherine DELLES
18/06/25 14:15	En cours de transmission	
18/06/25 14:16	Transmis en Préfecture	
18/06/25 14:21	Accusé de réception reçu	